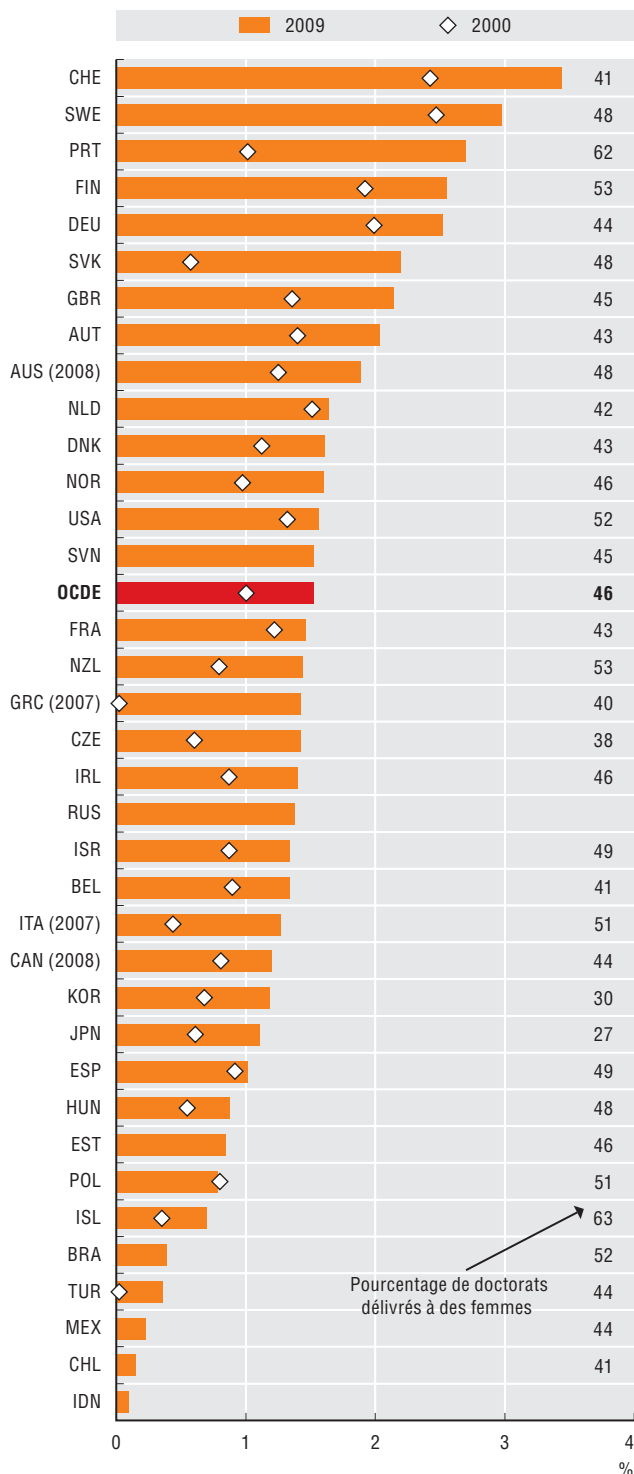


2. RENFORCER LE SAVOIR

1. Nouveaux titulaires de doctorat

Taux d'obtention d'un diplôme de doctorat, 2000 et 2009

En pourcentage de la cohorte d'âge de référence



Source : OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 – Les indicateurs de l'OCDE* et OCDE (2009), *Regards sur l'éducation 2009 – Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489281>

Les titulaires de doctorat sont des acteurs clés de la recherche et de l'innovation. Ils ont été spécifiquement formés à la recherche et sont considérés les plus qualifiés pour faire avancer et diffuser la connaissance scientifique.

Peu d'étudiants ont obtenu un diplôme de recherche avancée en 2009, mais la tendance est à la hausse dans tous les pays depuis dix ans. En Suisse et en Suède, les taux d'obtention ont atteint respectivement 3.4 % et 3.0 %. La hausse relative est la plus forte en République slovaque et au Portugal.

La progression globale des doctorats attribués dans la décennie écoulée tient en partie à la présence croissante des femmes dans les programmes de doctorat. En 2009, elles ont obtenu 46 % de la moyenne OCDE du total de ces diplômes, mais restent sous-représentées en science et ingénierie (S-I), avec 34 % seulement du total des diplômes dans ces disciplines – l'Islande (64 %) et le Portugal (49 %) faisant exception.

La plus grande part des nouveaux diplômes de doctorat concerne la S-I ; viennent ensuite les sciences sociales chez les hommes et la santé et protection sociale chez les femmes. Si, en valeur absolue, le nombre de doctorats de S-I a nettement augmenté depuis 2000, leur part relative a baissé dans une majorité des pays de l'OCDE. Néanmoins, près de 39 % des diplômés à ce niveau dans la zone OCDE ont obtenu un doctorat en S-I en 2009, et plus de 55 % au Chili, en France et en Chine.

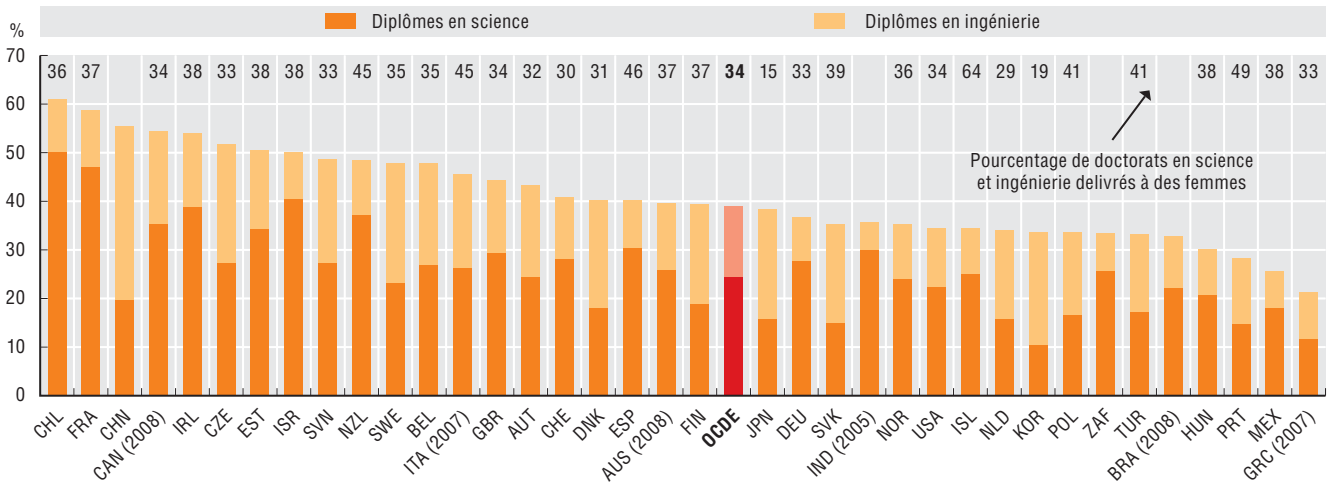
Parmi les dix premiers pays qui ont décerné le plus de doctorats de S-I, les États-Unis sont en tête, avec plus du quart du total OCDE de près de 89 000 en 2009, suivis de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France, et plus de la moitié concernent les 20 pays de l'UE.

Définitions

Le titulaire d'un doctorat a atteint le 3^e cycle universitaire et obtenu un diplôme de niveau 6 de la CITE. Parvenu au terme d'un programme de recherche avancée, il a obtenu un diplôme de recherche avancée, par exemple un Ph.D. En science, les domaines concernent notamment : sciences du vivant, sciences physiques, mathématiques, statistiques et informatique. Les *diplômes d'ingénieur* couvrent l'ingénierie et les techniques apparentées, les industries de transformation et de traitement, l'architecture et le bâtiment. Le *taux d'obtention d'un doctorat* désigne le pourcentage estimé des individus d'un groupe d'âge qui atteindront le niveau d'enseignement correspondant au cours de leur vie. On utilise comme base de calcul le taux d'obtention net, soit la somme des taux d'obtention en fonction de l'âge. Les taux d'obtention bruts sont retenus pour les pays ne pouvant fournir de données plus détaillées. Le nombre de diplômés, quel que soit leur âge, est divisé par le nombre d'individus ayant l'âge type d'obtention du diplôme.

Diplômés au niveau doctoral en sciences et en ingénierie, 2009

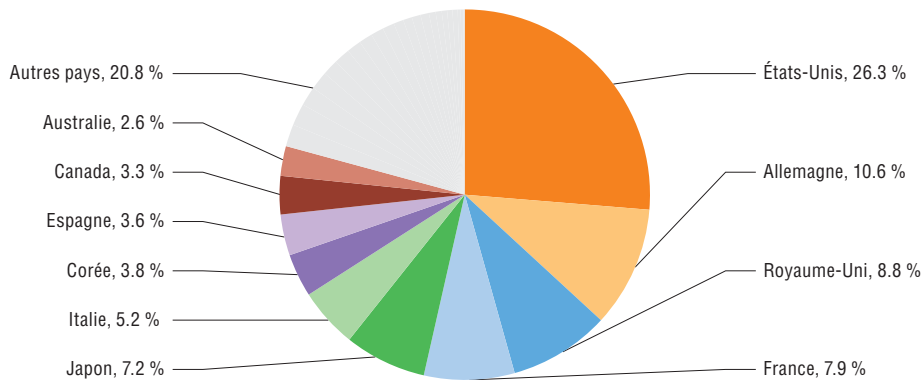
En pourcentage de tous les nouveaux doctorats décernés



Source : OCDE, Base de données sur l'éducation, septembre 2011 et calculs de l'OCDE à partir de données nationales, mai 2011. Voir notes de chapitre. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489300>

Diplômés au niveau doctoral en sciences et en ingénierie, par principal pays d'obtention, 2009

En pourcentage de tous les nouveaux doctorats en sciences et en ingénierie décernés dans la zone OCDE



Source : OCDE, Base de données sur l'éducation, septembre 2011, et calculs de l'OCDE à partir de données du Nordic Institute for Studies in Innovation, Research and Éducation (NIFU), mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489319>

Mesurabilité

Les taux d'obtention de diplôme sont calculés à partir des données annuelles recueillies par l'Institut de statistique de l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, qui ont pour objectif d'obtenir des informations comparables au niveau international sur des aspects essentiels des systèmes éducatifs, notamment les taux d'inscription et d'obtention de diplôme relatifs aux programmes éducatifs de plus de 60 pays.

Un diplômé d'un programme est un étudiant qui a satisfait à toutes les exigences de ce programme. Compte tenu des particularités nationales concernant ce que l'on entend par achèvement des études, la comparabilité internationale de la « réussite des études » représente un défi majeur. Il est difficile aussi d'éviter de compter deux fois les étudiants qui terminent plusieurs programmes la même année ou restent au même niveau d'études pendant plusieurs années.

Contrairement au flux des nouveaux diplômés sur une période donnée, le nombre de diplômés à un moment donné est un indicateur de volume souvent utilisé pour analyser les niveaux d'instruction de la population. Les données sur les niveaux d'instruction atteints sont en général calculées à partir d'enquêtes sur la main-d'œuvre ou les ménages, alors que les taux d'obtention de diplômes se fondent surtout sur les dossiers administratifs des organismes et autorités du secteur de l'éducation.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Nouveaux titulaires de doctorat », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.